

Avis de Course



Rejoignez
dès maintenant
le groupe
WhatsApp
dedié : ►



des Championnats de Ligue **R1** **dériveurs et catamarans**

des sam **03** et dim **04** juin 2023 au Havre
(2 régates distinctes)



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

PREAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les règlements fédéraux.

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 Le championnat de ligue des clubs est ouvert à :

- 2.1.1 - aux dériveurs : Optimist (R2 et R1), OpenSkiff, RSFeva, ILCA 4, 6 et 7 (ex. Laser), 420 et autres dériveurs >4m
- 2.1.2 - aux catamarans : Tyka, Topaz14cx et autres catamarans de 14' minimales, SL15.5, SL16, Nacra15 et autres catamarans de 15 à 16 pieds et catamarans supérieurs à 16 pieds.

- 2.2 La finale du championnat de ligue s'effectuera en utilisant le classement du sam 03/06/2023 au soir.
Les finalistes seront annoncés lors de la soirée du sam 03/06/2023.
Les 4 premiers du classement provisoire des catégories suivantes, seront qualifiés pour la finale :
Optimist R1, Optimist R2, Open Skiff, RS Feva, 420, ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7
Catamarans 14' Minime, Catamarans Espoir
(avec une répartition par séries SL15.5, SL16 et Nacra15, selon les effectifs).

- 2.3 Les bateaux admissibles doivent **se pré-inscrire au plus tard le dimanche 28 mai** à minuit,

en complétant le **formulaire HelloAsso**, disponible à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/ligue-de-voile-de-normandie/evenements/03-et-04-06-2023-finales-r1-optimist-openskiff-rsfevadbl-et-catamarans-au-havre>

Pour les **ILCA 4, 6 et 7** (ex. Laser), Europe, **420** et **autres dériveurs >4m**

pris en charge par la SRH <https://www.lesregates.com/>

les liens d'inscriptions sont,

pour le **sam** 03/06 :

https://srh.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=119770&controle=6fb90b89

et pour le **dim** 04/06 :

https://srh.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=119771&controle=40e6c3d8

Par ailleurs, les entraîneurs de ces séries, rempliront la **fiche déclarative entraîneur**

à la confirmation des inscriptions (document disponible à l'adresse suivante :

responsableevenement@lesregates.com).

- 2.4 L'organisation se réserve le droit de prolonger éventuellement, les pré-inscriptions au-delà du 28 mai, à un tarif éventuellement majoré.
- 2.5 Les **entraîneurs**, accompagnateurs et coureurs non accompagnés, devront venir **confirmer sur place les inscriptions** de chacun des coureurs.
Si des éléments de pré-inscription en ligne sont incomplets, il pourra être demandé aux coureurs concernés, de présenter :
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5€ par personne et par jour
+ 2€ ou 15€/personne, selon le barbecue (DER ou CATA) choisi le samedi soir,
(chaque participant doit faire sa propre pré-inscription en ligne, y compris les doubles).

Conditions de remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

4. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenu d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

5. PROGRAMME du samedi 03/06 :

Confirmation des inscriptions	de 9h00 à 10h45	Accueil à la Ligue de voile de Normandie
1 ^{er} signal d'avertissement	13h00	courses à suivre
Palmarès et remise des prix de la régates de samedi	dès que possible après les courses	

PROGRAMME du dimanche 04/06 :

Confirmation des inscriptions	de 8h30 à 09h00	Accueil de la ligue de voile de Normandie
Signal d'avertissement pour parcours type raid	10h00	
Signal d'avertissement pour les finales du championnat de ligue (pour chaque série)	dès que possible après le raid	
Remise des prix de la journée et des championnats de ligue	dès que possible après les finales	Cours de la Base Nautique Gérard Hardouin

STOCKAGE DES BATEAUX

Les bateaux seront stockés sur le site du port de plaisance comme suit:

420, RS Feva, Laser	Cours de la SRH
Optimist	Cours de la Ligue de Voile de Normandie
Catamaran	Parking du CNPV

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Par engagement éco-citoyen, les instructions de course seront dématérialisées pour l'ensemble des participants.

Un exemplaire papier sera affiché sur le tableau officiel.

Les IC seront publiées sur le site WhatsApp dédié, (QR code en page1),

Les **avis** et communications **du Jury** seront publiés **exclusivement sur le site WhatsApp dédié**, (QR code en page1), sans doublage papier au tableau officiel.

7. LES PARCOURS

7.1 Le parcours sera de type raid pour le championnat de ligue des clubs.

7.2 La journée accueillera également les courses finales à 4 du championnat de ligue. Les parcours seront de type construits.

8. CLASSEMENT

8.1 Pour le Championnat de Ligue des clubs

Les classements individuels du raid seront effectués par séries, si possible en temps réel, sinon en temps compensés.

Ces classements individuels donneront lieu à l'établissement du classement du championnat de ligue des clubs voile légère. (Classement sur cumul de points des coureurs, précisé dans les IC).

8.2 Pour la finale de ligue

9.2.1 Le score des quatre premiers bateaux au classement provisoire du championnat de ligue 2023 sera reporté à la première manche de la finale de ligue. Le vainqueur du général provisoire se verra donc accorder un bonus d'une victoire dans la finale de ligue.

9.2.2 Le premier bateau comptabilisant 2 victoires dans la finale de ligue sera déclaré vainqueur. Cela signifie qu'une à 4 courses peuvent être courues dans la finale de ligue.

9.2.3 Le reste du classement de la finale de ligue sera calculé en utilisant l'Annexe A des RCV.

9. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Amélie Juvien - Ligue de Voile de Normandie - 27, rue de la Mailleraye - 76600 LE HAVRE - 07.67.50.57.65